



UNIVERSITÉ DE NANTES

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Cellule d'appui aux affaires institutionnelles

DÉLIBÉRATION N°2018-06-29-14
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 29 juin 2018

**POINT 14 : APPROBATION DU RENOUELEMENT DE L'ACCREDITATION
CERTIFICAT EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Nantes ;
- VU** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 17 mai 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 32 voix pour et 1 abstention le dossier d'accréditation Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur pour l'Université de Nantes, tel qu'annexé.

À Nantes, le 29 juin 2018

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : - 9 JUIL, 2018
Affiché le : - 9 JUIL, 2018



**DOSSIER
D'ACCREDITATION DES CENTRES CLES**



UNIVERSITÉ DE NANTES

ETABLISSEMENT DEMANDEUR
<i>Université de Nantes</i>
DATE DE LA PRESENTE DEMANDE
<i>10/04/2018</i>

SOMMAIRE

I. Informations générales	3
II. Politique des langues de l'établissement	4
1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus	4
2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines	5
3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement	6
4) Autres informations pertinentes	Erreur ! Signet non défini.
III. Bilan CLES du quinquennal précédent :	6
1) Politique de certification	6
2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :	7
3) Participation au dispositif national CLES	8
4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES	10
5) Activités du Pôle CLES.....	13
IV. Projet CLES de l'établissement pour le quinquennal 2017-2022.....	13
V. Avis de l'établissement	14

I. INFORMATIONS GENERALES

Suite à la loi E.S.R de juillet 2013, tout établissement doit obtenir une accréditation et non plus une habilitation, pour délivrer le CLES.

Pour les demandes précédentes, remplir la rubrique « habilitation ».

Pour la présente et les futures demandes remplir la rubrique « accréditation ».

DEMANDE D'HABILITATION CLES ¹	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
1^{ère} demande d'habilitation (année universitaire 2010/2011)	CLES B1	Anglais
	CLES B2	Anglais
	CLES C1	-
Dernière demande d'habilitation (Prorogation) (année universitaire 2014/2015)	CLES B1	Anglais
	CLES B2	Anglais
	CLES C1	-
Dernière demande d'habilitation (année universitaire – 2013/2017)	CLES B1	-
	CLES B2	Anglais – Allemand - Espagnol
	CLES C1	-

DEMANDE D'ACCREDITATION CLES	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
1^{ère} demande d'accréditation (année universitaire 2015-2016)	CLES B1	-
	CLES B2	Anglais – Allemand - Espagnol
	CLES C1	-

	NOM	COORDONNEES
Établissement	Université de Nantes	1 quai de Tourville 44035 Nantes
Type (université, école², ...)	EPCSCP	
Chef d'établissement	Olivier Laboux	Olivier.laboux@univ-nantes.fr 02 40 99 83 83
Pôle CLES de rattachement	Pôle Rennes-Brest	Isabelle Lagattu
Responsable du centre CLES	Julie Morère	Maître de conférences IUT de Nantes Julie.morere@univ-nantes.fr 02 40 30 60 25

¹ Si d'autres demandes ont été formulées, indiquer-les dans le tableau en ajoutant de nouvelles lignes.

² Seules les écoles autorisées à demander une accréditation au MENESR peuvent déposer un dossier.

II. POLITIQUE DES LANGUES DE L'ETABLISSEMENT³

1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus

- Langues proposées, de manière obligatoire ou facultative, par cycle d'enseignement

L'Université de Nantes est un établissement dont l'interdisciplinarité est l'un des fers de lance. Près de 38 000 étudiants s'y côtoient au sein de 20 composantes. 295 disciplines y sont représentées, 44 laboratoires travaillent sur tous les champs du savoir. Un nouveau modèle d'établissement (Nouvelle Université à Nantes), décloisonné, rassemblant tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire s'y développe, pour accompagner les étudiants dans leur réussite et leur épanouissement. Ce nouveau modèle rassemble toutes les composantes et leurs implantations dans l'agglomération nantaise, à Saint-Nazaire, ou à La Roche-sur-Yon, autour de quatre pôles stratégiques (Humanités, Santé, Sociétés, Sciences et Technologies).

Tous les pôles de l'Université de Nantes (hors Faculté des Langues et Cultures Etrangères) offrent un enseignement obligatoire en langues étrangères au niveau Licence et Master, valorisé par des Unités d'Enseignement (UE) capitalisables.

Les langues proposées varient d'une composante à l'autre. Toutes les formations proposent des UE en anglais, qui garde une place prédominante. Le volume horaire et la fréquence des enseignements varient en fonction des composantes. Des enseignements sont dispensés en espagnol, allemand et italien en LV2 dans certaines composantes.

- Nature des enseignements proposés (langue de communication, langue de spécialité) par cycle d'enseignement

En prenant en compte les niveaux de langues des étudiants primo arrivants, la nature des enseignements de langues proposés au sein des composantes est généralement teintée de la coloration disciplinaire dans laquelle est située l'enseignement (Langue pour Spécialistes d'Autres Disciplines). Les enseignements privilégient la langue comme outil de communication, au service du projet académique, de mobilité, ou professionnel de l'étudiant.

- Nombre d'UE de langue (obligatoire et facultative) par cycle (L, M, D), nombre d'ECTS et volume horaire

Comme indiqué ci-dessus, le nombre d'UE par cycle et le nombre d'ECTS varient d'une composante à l'autre. En moyenne, un étudiant suit entre 18 et 24HTD d'anglais (LV1) aux niveaux L et M, par semestre. 1/4 des composantes proposent environ 20HTD de LV2 au S1 et/ou S2. Au niveau D, les étudiants peuvent faire le choix de valider des heures de formation en suivant les enseignements proposés par le Service Universitaire des Langues (cf. infra) en lien avec les Ecoles Doctorales de l'Université de Nantes.

- Actions spécifiques hors maquette visant à renforcer les compétences définies par le CECRL (stage intensif, atelier de conversation, ...)

Une offre globale de cours du soir facultatifs en 15 langues est proposée en complément des enseignements de langues dispensés au sein des composantes. Cette offre comprend des préparations linguistiques à la mobilité, des ateliers de conversation en langues, des remises à niveau en langues, des cours de langue générale ou d'anglais par le théâtre, ainsi que des cours de préparation au format des certifications.

³ Si le dossier d'accréditation des formations de l'établissement comprend un volet « politique des langues » incluant ces informations, joindre le document concerné.

Une solution numérique est disponible depuis l'intranet pour tous les étudiants. Cette plateforme offre de larges contenus complémentaires en 7 langues, et des outils pour l'évaluation.

Le Service Universitaire des Langues souhaite renforcer les compétences en langues des étudiants par des actions régulières sur les campus, dans un esprit de pluralité linguistique.

- Politique d'évaluation des UE de langue : ECTS compensables/non compensables, bonification, ...

La politique d'évaluation des langues diffère selon la composante de rattachement. Les modalités de contrôle des connaissances sont votées dans les diverses instances (CFVU). Les UE de langues sont généralement évaluées en contrôle continu.

2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

- Existence d'une structure (service commun, département, ...) dédiée à l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

Le Service Universitaire des Langues (SUL) est un service commun de l'Université de Nantes qui définit et met en œuvre la politique de l'établissement en faveur de l'enseignement des langues à l'Université. Il comprend également des formations en Français Langue Etrangère (FLE) à l'attention des étudiants internationaux.

Le Service Universitaire des Langues déploie une offre de formation transversale et complémentaire ouverte à tous les étudiants et personnels de l'établissement, ainsi qu'aux entreprises du territoire. Cette offre est complétée par un large panel de certifications répondant aux besoins des publics accueillis par le service.

Pour le volet langues secondes, ces actions de formation et de certification sont principalement destinées aux publics des étudiants de Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines.

- Langues enseignées

Les langues proposées sont les suivantes : anglais, allemand, catalan, chinois, coréen, espagnol, français, finnois, italien, norvégien, portugais, polonais, roumain, tchèque, vietnamien.

- Personnel rattaché à la structure d'enseignement : nombre, qualité (EC, E, IATS)

En Français Langue Etrangère, 2 enseignants PRAG du second degré, 4 enseignants en CDI, 10 enseignants contractuels en CDD sont rattachés à la structure d'enseignement.

7 personnels administratifs sont rattachés au Service Universitaire des Langues. La Direction est assurée par 1 EC en langues rattaché à l'une des composantes de l'Université.

Du côté des Langues Etrangères, 18 E et EC rattachées aux composantes de l'Université constituent un réseau de « référents » qui assurent le relai entre les équipes de langues et le Service Universitaire des Langues.

Des rencontres (formation, partage de pratiques, ateliers d'innovation pédagogique) sont organisées régulièrement par le SUL, en collaboration avec le Centre de Développement Pédagogique de l'Université de Nantes, pour animer ce réseau Lansad (environ 80 E et EC + 200 vacataires).

- Modalités d'organisation des enseignements dans la structure d'enseignement (par niveaux de CECRL, par année de cursus, ...)

Pour les langues étrangères, les enseignements en présentiels sont organisés selon les niveaux du CECRL après passage d'un test de positionnement quelle que soit l'année du cursus (ex. ateliers de conversation à partir du niveau B1, remise à niveau en anglais A1, A2, B1, B2, espagnol ou portugais débutant, initiation aux langues Modimes avec dispositif en télécollaboration et universités partenaires + évaluation par scénario, etc.).

3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement

- Positionnement des étudiants : nature, modalités, temporalité

Un test de positionnement est réalisé avant toute inscription par le biais de la plateforme Rosetta Stone (compréhension de l'oral et de l'écrit). Les enseignants peuvent conseiller à l'apprenant de changer de niveau si celui-là n'est pas adapté (ex. cours de remise à niveau) pendant 1 à 2 semaines après le début des cours.

Une évaluation finale permet à l'étudiant de savoir comment poursuivre son apprentissage. Les agents du SUL (3 ingénieurs pédagogiques) jouent un rôle de conseil permanent tout au long de l'année.

- Modalités d'enseignement : en présentiel, à distance, hybride

Les enseignements ont lieu en présentiel (environ 800H de formation en langues étrangères au total au sein du SUL, pour 550 étudiants assidus, incluant les cours Modimes).

Le dispositif Modimes (préparation linguistique à la mobilité) prévoit une évaluation en fin parcours sous la forme d'un scénario.

Certains dispositifs d'enseignement sont mixtes, combinant travail à distance et en face à face (espace Madoc)

L'utilisation d'outils en ligne (Rosetta Stone) en accès libre via l'intranet est intégrée pour certaines formations ou vivement recommandée selon les modules. Des séances de prise en main de ces outils sont organisées et du tutorat permet de suivre la progression des étudiants pour leur permettre d'ajuster leur parcours.

III. BILAN CLES DU QUINQUENNAL PRECEDENT :

PERIODE CONCERNEE (DATE DU DERNIER QUINQUENNAL) : 2012-2017

1) Politique de certification

a) BILAN DU PRECEDENT QUINQUENNAL

1) Public visé

(Niveaux de CLES, filières⁴, années de cursus⁵, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, formation continue, etc.)

Le niveau CLES 2 était le seul proposé dans le cadre du quinquennal 2012-2017. Toutes les filières étaient concernées, avec des étudiants provenant notamment du domaine des Arts, Lettres, Langues, SHS, ESPE, aux niveaux L3 ou M (Master MEEF).

Les publics candidats à une mobilité ou inscrits en formation continue ont une préférence pour les certifications ETS ou Cambridge (validité internationale et reconnaissance dans le monde professionnel).

2) Politique de certification

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

La certification est obligatoire dans certaines maquettes de composantes, dans ce cas la gratuité est la règle au premier passage (ex. Polytech, IUT, IAE, Psychologie, Sciences).

En règle générale, les étudiants sont vivement incités à s'engager dans un processus de certification (politique d'aide financière pour le 1^{er} passage à chaque niveau d'étude L ou M, avec prise en charge d'une partie du coût de la certification par l'Université de Nantes et soutien de la Région, soutien aux étudiants boursiers).

⁴ Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

⁵ L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

3) Politique tarifaire

(Certification payante, gratuite par type de public)

*Tarifs d'inscription 2016-201 CLES 2 anglais allemand et espagnol:**30€/45€ (étudiant boursiers et non boursiers)**Extérieurs: 55€/60€ (étudiants autres et salariés)***4) Autres certifications proposées par l'établissement**

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

*L'Université de Nantes est centre d'examen international pour 12 certifications en 8 langues
3600 candidats par an*

- Anglais BULATS/TOEFL/TOEIC/CLES 2/IELTS
- Espagnol CLES 2 et BRIGHT Test
- Allemand CLES 2 et BRIGHT Test
- Catalan CLC
- Chinois HSK
- Italien CELI
- Portugais CELPE-BRAS
- Français DELF/DALF et TCF et TCF DAP

*Voir tarifs en annexe I***b) POSITIONNEMENT PRE-CLES****A compléter si les étudiants sont positionnés en amont de l'inscription CLES**

Nature du positionnement (type, compétence, ...)	<i>Certaines composantes, comme par exemple l'UFR Sciences et Techniques proposent des cours de préparation au CLES pour les étudiants de L3 intégrés dans le cursus universitaires.</i>
Caractère obligatoire ou non du positionnement	<i>Non obligatoire</i>

2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :

Année universitaire	Date de l'organisation des sessions	Flux d'étudiants (Nombre d'étudiants inscrits et nombre d'étudiants effectivement présents par session, par niveau et par langue)	Taux de réussite par langue et par niveau
2011-2012	<ul style="list-style-type: none"> • 16 décembre 2011 (anglais, B2) • 12 juin 2012 (anglais, B2) • 5 juin 2012 (allemand, B2) • 5 juin 2012 (espagnol, B2) 	<ul style="list-style-type: none"> • 163 inscrits, 106 candidats présents • 81 inscrits, 48 candidats présents • 4 inscrits, 4 candidats présents 	Anglais 2011-2012 Admis 51,3%, Refusés : 48,7% Allemand 2011-2012 Admis 75%, Refusés : 25% Espagnol 2011-2012 : Admis 40%,

		• 35 inscrits, 25 candidats présents	Refusés : 60%
2012-2013	<ul style="list-style-type: none"> • 21 décembre 2012 (anglais, B2) • 27 mai 2013 (anglais, B2) • 24 mai 2013 (espagnol, B2) 	<ul style="list-style-type: none"> • 41 inscrits, 33 candidats présents • 30 inscrits, 27 candidats présents • 17 inscrits, 17 candidats présents 	Anglais: Admis 43,3%, Refusés : 56,7% Espagnol: Admis 53%, Refusés : 47%
2013-2014	<ul style="list-style-type: none"> • 23 avril 2014 (anglais, B2) 	<ul style="list-style-type: none"> • 32 inscrits, 29 candidats présents 	Anglais: Admis 51,7%, Refusés : 48,3%
2014-2015	<ul style="list-style-type: none"> • 17 décembre 2014 (anglais, B2) • 6 juin 2015 (anglais, B2) 	<ul style="list-style-type: none"> • 12 inscrits, 9 candidats présents • 22 inscrits, 22 candidats présents 	Anglais: Admis 67,74%, Refusés : 32,26%
2015-2016	<ul style="list-style-type: none"> • 3 juin 2016 (anglais, B2) 	<ul style="list-style-type: none"> • 15 inscrits, 13 candidats présents 	Anglais: Admis 84,62%, Refusés : 15,38%
2016-2017	<ul style="list-style-type: none"> • 9 mars 2017 (anglais, B2) • 16 mars 2017 (espagnol, B2) 	<ul style="list-style-type: none"> • 12 inscrits, 9 candidats présents • 24 inscrits, 17 candidats présents 	Anglais: Admis 33,33%, Refusés : 66,67% Espagnol: Admis 64,71%, Refusés : 35,29%

3) Participation au dispositif national CLES

Préciser le rôle joué par votre établissement au sein de la Coordination nationale CLES

- Participation à la Coordination nationale CLES (direction adjointe, comité de pilotage, comité scientifique, responsabilité de pôle, comité de validation)

Non

- Participation aux journées de formation CLES (enseignants formateurs, enseignants formés)

Oui, 1 enseignant formé annuellement jusqu'en 2016

- Participation à la rédaction de documents CLES (si oui, lesquels ?)

Conception de sujets CLES 2 anglais et CLES 2 espagnol en cours

- Actions mises en place pour promouvoir le CLES (au sein de votre établissement)

Le premier vecteur de communication est le site internet de l'université.

Des messages sont régulièrement diffusés sur les messageries de tous les étudiants de l'établissement, comprenant les dates de session et de l'offre de certification en lien avec les informations liées à la

mobilité (calendrier de diffusion des informations établi avec la Direction des Relations Internationales et la Direction de la Communication de l'Université)

Des brochures CLES à disposition dans les locaux du SUL, et le CLES est régulièrement présenté lors des réunions d'information universitaires.

- **Actions mises en place pour promouvoir le CLES à travers la communication de l'établissement** (par exemple : dans les salons étudiants, auprès des partenaires institutionnels locaux, régionaux, nationaux, dans la cadre de la mobilité étudiante et dans les partenariats internationaux, etc.)

Présentation de l'offre de certification lors des Journées portes ouvertes, des soirées Université-Entreprises ou à des Ecoles partenaires (Ecole d'Architecture).

- **Nombre de sujets conçus durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	NOMBRE DE SUJETS CONÇUS	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND			
	ANGLAIS			
	ARABE			
	ESPAGNOL			
	GREC M.			
	ITALIEN			
	POLONAIS			
	PORTUGAIS			
	RUSSE			
CLES B2	ALLEMAND		2	2
	ANGLAIS	2		
	ARABE			
	ESPAGNOL	1 EN COURS DE CONCEPTION		
	GREC M.			
	ITALIEN			
	POLONAIS			
	PORTUGAIS			
	RUSSE			
CLES C1	ALLEMAND			
	ANGLAIS			
	ARABE			
	ESPAGNOL			
	GREC M.			
	ITALIEN			
	POLONAIS			
	PORTUGAIS			
	RUSSE			

- **Rémunérations accordées pour chacune de ces activités**

26hTD et 20hTD (selon les tarifs définis par le Livre blanc du CLES)

- **Nombre de sujets tirés par année universitaire durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND							
	ANGLAIS							
	ARABE							
	ESPAGNOL							
	GREC M.							
	ITALIEN							

	POLONAIS							
	PORTUGAIS							
	RUSSE							
CLES B2	ALLEMAND						7 EN ANGLAIS ET 2 EN ESPAGNOL	9
	ANGLAIS	2	1	2	1	1		
	ARABE							
	ESPAGNOL	1	0	0	0	1		
	GREC M.							
	ITALIEN							
	POLONAIS							
	PORTUGAIS							
	RUSSE							
CLES C1	ALLEMAND							
	ANGLAIS							
	ARABE							
	ESPAGNOL							
	GREC M.							
	ITALIEN							
	POLONAIS							
	PORTUGAIS							
	RUSSE							

➤ **Autres informations**

Les sujets sont mutualisés dans la mesure du possible avec les autres centres CLES, par exemple avec UBS,

4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES

a) Équipe pédagogique⁶

NOM	STATUT	LANGUE ENSEIGNEE	DOMAINE DE RECHERCHE (unité de recherche de rattachement)	ACTIVITES AU SEIN DE L'ÉQUIPE CLES ⁷	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
Julie MORERE	MCF	ANGLAIS	CRINI	Examinateur, correcteur	Julie.morere@univ-nantes.fr
Sophie BELAN	MCF	ANGLAIS	Faculté des Langues	Examinateur, correcteur	Sophie.belan@univ-nantes.fr
Sylvie KERVISION	PRAG	ANGLAIS	Sciences et Techniques	Examinateur, correcteur	Sylvie.kervision@univ-nantes.fr
Kirstie LE POUL	VACATAIRE	ANGLAIS		Examinateur, correcteur	Kirstie.lepoul@univ-nantes.fr
Margot ESNAULT	PRAG	ANGLAIS	ESPE	Examinateur, correcteur	Margot.Esnault@univ-nantes.fr
Jean-Jacques MALO	PRAG	ANGLAIS		Examinateur, correcteur	Jean-jacques.malo@univ-nantes.fr

⁶ Responsable de centre, concepteur, responsable de comité de validation, examinateur, correcteur, etc.

⁷ Enseignant de langue (concepteur, formateur, correcteur, examinateur, surveillant), administratif, technicien.

Jean-Francois BIDAULT	PRAG	ANGLAIS	ESPE	Examineur, correcteur	Jean-Francois.Bidault@univ-nantes.fr
Diana MALOYAN	PRAG	ANGLAIS	UFR Histoire	Examineur, correcteur	Diana.maloyan@univ-nantes.fr
Edwige CALLIOS	MCF	ESPAGNO L	Faculté des Langues	Examineur, correcteur	Edwige.callios@univ-nantes.fr
Sergio COTO-RIVEL	MCF	ESPAGNO L	Faculté des Langues	Examineur, correcteur	Sergio.coto-rivel@univ-nantes.fr
Iris CHIONNE	MCF	ITALIEN	Faculté des Langues	Examineur, correcteur	Iris.chionne@univ-nantes.fr
Enrica BRACCHI	MCF	ITALIEN	Faculté des Langues	Examineur, correcteur	Enrica.bracchi@univ-nantes.fr
Maiwenn ROUDAUT	MCF	ALLEMAN D	Faculté des Langues	Examineur, correcteur	Maiwenn.Roudaut@univ-nantes.fr

Tarifs appliqués pour la passation :

Livre Blanc (jusqu'à décembre 2013)

Tarifs préconisés par la Coordination nationale CLES (à partir de 2014)

Autres, préciser :

- Etudiants boursiers (1^{er} passage 30€)
- Etudiants non-boursiers (1^{er} passage 45€)
- Tous les étudiants (à partir du 2^{ème} passage 45€)
- Personnel de l'Université : 55€
- Candidats extérieurs (étudiants, DE...) 55€
- Candidats extérieurs (Salariés) 60€

b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques

- Préciser si les membres enseignants de l'équipe pédagogique (correcteurs, examinateurs) ont reçu une formation CLES. Cette formation a-t-elle été dispensée au sein du pôle CLES dont relève l'établissement ?

Oui

c) Ressources matérielles mobilisées pour l'organisation des épreuves

MATERIEL UTILISE ⁸	NOMBRE	LOCAUX DE PASSATION DES EPREUVES ⁹
Amphithéâtres équipés	EN FONCTION DU NOMBRE DE CANDIDATS (PLACEMENT 1/3 ET 1 RANGEE SUR 2)	Campus Tertre
Salles de cours pour les oraux	EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRITS	Campus Tertre
Matériel audio-visuel,	EN FONCTION DU NOMBRE DE	Campus Tertre

⁸ Pour l'enregistrement des productions orales en CLES B1 : outils numériques (ordinateurs, magnétophones, dictaphones, ...), outils analogiques, ...

⁹ Salle de certification, salle de travail numérique, laboratoire multimédia, amphithéâtre, salle banalisée.

<i>imprimantes</i>	<i>SALLES UTILISEES</i>	
--------------------	-------------------------	--

d) Autres informations sur le fonctionnement de l'équipe CLES

Le centre CLES de l'Université de Nantes fait partie du Pôle Bretagne Loire sous la responsabilité d'Isabelle Lagattu.

Le responsables du Pôle Certification du Service Universitaire des Langues en coordination avec l'équipe de Direction, planifie, organise les épreuves et coordonne les équipes pédagogiques afin de garantir le bon déroulement des sessions.

L'Université de Nantes participe à des réunions annuelles du Pôle Bretagne Loire.

Le responsable du Pôle Certification encourage l'équipe pédagogique impliquée dans le CLES (concepteurs et correcteurs-examineurs) à suivre les formations organisées au niveau national.

Le jury CLES se réunit après chaque session. Le jury est organisé en application des textes de référence en cours (Arrêté du 4 novembre 2016 relatif au certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur). Le jury est présidé par un enseignant-chercheur et comprend au moins deux enseignants en langues vivantes.

e) Quelles mesures sont prises au niveau de la sécurisation des sujets CLES (transmission, stockage, ...) ?

Le responsable du Pôle Certification du Service Universitaire des Langues demande le (les) sujet(s) à la CN CLES (coordination-nationale.cles@univ-grenoble-alpes.fr), 3 semaines avant la session en mettant en copie le coordonnateur de pôle.

Le responsable imprime les sujets et les conserve dans un endroit sécurisé jusqu'au jour de la session.

Après la session

Le responsable récupère l'ensemble des documents de la session, brouillons compris, il supprime le sujet CLES téléchargé et transmet à la CN CLES le nombre de candidats présents.

Il remplit le tableau « Bilan_CLES_PoleXX__20xx_xx » pour le transmettre au coordonnateur de pôle à la fin de l'année universitaire.

Confidentialité des sujets

Le responsable du Pôle Certification du SUL fait signer la charte de confidentialité à chaque examinateur/correcteur/surveillant d'épreuve. Les chartes de confidentialité signées sont conservées et archivées par le centre.

Examineurs

Le responsable du centre veille à ce que les examinateurs respectent les barèmes de correction, les grilles d'évaluation, restitue les copies et transmette les résultats au responsable de centre dans les délais impartis.

5) Activités du Pôle CLES

➤ **Si l'établissement est siège d'un pôle CLES, préciser les activités réalisées par le coordonnateur de pôle à destination des centres CLES**

(coordination de la politique de certification du pôle, coordination des responsables de centres, participation aux activités de la Coordination Nationale CLES, formation des équipes du CLES, information auprès des équipes pédagogiques et des étudiants, promotion du CLES au sein du pôle, représentation du pôle dans différentes instances, élaboration des statistiques du pôle, remontée des bilans auprès de la Coordination Nationale CLES, présidence de jurys, ...)

- RAS

IV. PROJET CLES DE L'ETABLISSEMENT POUR LE QUINQUENNAL 2017-2022

1) Public visé

(Niveaux de CLES, filières¹⁰, années de cursus¹¹, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, etc.)

Le CLES s'adresse en général aux étudiants de toutes les disciplines de l'université souhaitant faire valider les 5 compétences en langues étrangères. Les étudiants de Lettres, Sciences humaines et sociales et ESPE, seront orientés prioritairement vers le passage du CLES 2.

La certification est conseillée en fin de cursus de licence (L3) et Master (M2)

2) Politique de certification

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

De manière générale la politique de l'établissement est d'encourager le passage d'une certification en fin de L ou M grâce à l'aide financière pourvue pour le premier passage.

L'établissement se dirige vers une obligation de certification à la sortie du Master, comme le préconise l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de L, LP et M

Un travail d'harmonisation est mené par le SUL pour une politique de certification concertée à l'échelle de l'établissement, en lien avec la DEVU et le VP Formation.

Le CLES est préconisé pour les filières LLSHS (pôle Humanités de l'UN).

3) Politique tarifaire

(Certification payante, gratuite par type de public)

La certification est payante si elle est facultative et prise en charge par la composante et le SUL si elle est inscrite dans les maquettes de formation validées en CFVU.

Tous les tarifs pour les candidats extérieurs à l'Université de Nantes sont votés en CA.

La politique tarifaire votée en CA favorise largement l'accès à la certification pour les étudiants de l'Université de Nantes.

- Anglais BULATS/TOEFL/TOEIC/CLES 2/IELTS
- Espagnol CLES 2 et BRIGHT Test
- Allemand CLES 2 et BRIGHT Test
- Catalan CLC
- Chinois HSK

¹⁰ Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

¹¹ L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

- Italien CELI
- Portugais CELPE-BRAS
- Français DELF/DALF et TCF et TCF DAP

Voir tarifs en annexe I

4) Autres certifications proposées par l'établissement

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

Le SUL est centre d'examen international pour 12 certifications en 8 langues et accueille chaque année 3600 candidats toute certification confondue.

L'Université de Nantes souhaite proposer un large choix de certifications en langues étrangères en fonction des besoins des étudiants (monde universitaire ou monde professionnel par exemple). Une préférence est donnée aux certifications évaluant les compétences de compréhension et de production.

► Auto-évaluation de ce projet (points faibles / points forts / ...) :

Points forts :

- *Un service qui peut s'appuyer sur des équipes d'administrateurs fiables, fidèles et régulièrement habilités*
- *Des locaux équipés et conformes aux attentes du cahier des charges*
- *Une rigueur administrative qui assure la qualité des sessions*
- *Une restructuration du SUL en 4 pôles dont un pôle « Certifications, FC et communication », vers plus de visibilité et de complémentarité dans l'offre de certifications proposée selon les besoins des publics*

Points faibles :

- *Des tarifs qui doivent être réajustés à coûts complets pour un modèle économique équilibré*
- *Un financement difficile à dégager pour déployer réellement une politique de certification à l'échelle de l'établissement au niveau M*
- *En cas d'inscription massive des étudiants, une mise en œuvre progressive est à réfléchir, en fonction des moyens humains et financiers qu'il faudra prévoir.*

V. AVIS DE L'ETABLISSEMENT

(Avis du/de la VP formation et résultats du vote de la Commission de la formation et de la vie universitaire et/ou du Conseil académique sur la demande d'accréditation)

L'Université de Nantes a créé un Service Universitaire de Langues chargé de déployer sa politique en faveur des langues étrangères et du français comme langue étrangère. Cette politique passe par un accompagnement des étudiants et des personnels au passage de certification et il est important pour notre établissement d'obtenir la certification CLES. Le sérieux et le professionnalisme de l'équipe du SUL ainsi que son expertise reconnue en matière de certification ne sont plus à faire comme en témoignent les 3600 candidats passant une certification en langue chaque année.

La Commission formation et vie universitaire du 17 mai 2018 a approuvé à l'unanimité le dossier de demande d'accréditation CLES.

Annexe 1

Libellé	TEST OBLIGATOIRE	Étudiants Boursiers Premier passage	Étudiants Non Boursiers Premier Passage	2ème passage Etudiants	Personnel Université de Nantes	Candidat extérieur hors Université de Nantes (Scolaire, étudiant autre établissement, demandeur d'emploi non financé)	Candidat extérieur hors Université de Nantes (salarié ou demandeur d'emploi financé)
TOEIC	Pris en charge*	30 €	45 €	45 €	80 €	80€*	95€
BULATS		30 €	45 €	45 €	55 €	55 €	65 €
Test Bright		30 €	45 €	45 €	55 €	55 €	65 €
HSK 1 / 2		14 €	20 €	20 €	22 €	22 €	25 €
HSK 3 / 4		22 €	35 €	35 €	37 €	37 €	40 €
CLES		30 €	45 €	45 €	55 €	55 €	60 €
CELPE Bras		30 €	45 €	45 €	55 €	55 €	90 €
CELI		45 €	80 €	80 €	100 €	100 €	150 €
CELI partiel		30 €	50 €	50 €	75 €	75 €	90 €
TCF obligat.		85 €	85 €	85 €	85 €	85 €	85 €
TCF compl.		65 €	65 €	65 €	65 €	65 €	65 €
DELFB1/B2		120 €	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €
DALF C1		140 €	140 €	140 €	140 €	140 €	140 €
TOEPAS					130 €	150 €	150 €

Inscriptions sur :
<http://certif.univ-nantes.fr/login.jsf>

*Le test TOEIC n'est pas ouvert aux candidats extérieurs sauf étudiant avec convention entre établissement et salariés en formation continue à l'Université de Nantes. Interroger toeic@univ-nantes.fr

*Consulter la liste des formations où la certification est obligatoire sur www.univ-nantes.fr/pratiquerleslangues < documents et formulaires

Pour l'IELTS - le TOEFL et le Catalan, les inscriptions et le paiement sont gérés directement sur le site du prestataire de test.

